



Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 9 octobre 2015

Numéro 5

Sommaire

- Le Rendez-Vous des Grandes Gueules bat son plein
- En hommage à une femme d'exception : madame Janine Germain-Martin

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL

13 octobre 2015
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911
PRÉVENTION
INCENDIE
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

**Veuillez noter que
le quatrième
versement de
taxes sera exigible
le 31 octobre 2015**

La maison de la Famille des Basques ouvre ses portes

Une réussite « citoyenne » en tous points exemplaire

Une réussite. Une belle et grande réussite. Projet ambitieux, voire colossal, que celui de doter le milieu d'une Maison de la Famille bien en vue, fonctionnelle, pensée en fonction de la clientèle, facile d'accès et offrant les espaces nécessaires afin d'y loger une multitude d'activités et de services. Et ce défi a été relevé parce que le milieu a fait en sorte qu'il le soit. Depuis la mi-septembre, la région des Basques a sa Maison de la Famille, bien en vue au 340 de la rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles, laquelle a d'ailleurs été doublement inaugurée, d'abord le 17 septembre pour les principaux donateurs et collaborateurs et le surlendemain le 19 pour le grand public. Dans les deux cas, tous ont répondu présents, preuve éloquente que ce projet aura profité tout au long de sa réalisation d'un « élan d'amour » que l'on doit qualifier d'irrésistible.

Le projet de relocalisation de la Maison de la Famille s'est révélé un véritable marathon. Lancé au printemps 2013, il a reçu d'emblée un accueil plus que favorable. Forte de cet accueil, la « marathonnienne en chef », Laurie Vaillancourt, directrice générale de l'organisme, allait augmenter la foulée afin de donner toutes ses chances au grand rêve de se réaliser. Et il y avait beaucoup à faire dont cette côte pour le moins abrupte à franchir : atteindre un objectif de 200 000\$ devant permettre la relocalisation de l'organisme et l'aménagement des lieux. Un comité de campagne était rapidement mis sur pied et deux professionnels de la santé acceptaient d'en être les porte-parole, soit madame Diane Lepage et le docteur Éric Lavoie. « Il ne manque que 30 000\$ », d'annoncer avec fierté une Laurie Vaillancourt peut-

être essoufflée mais combien motivée.

Les appuis au projet d'une nouvelle Maison de la Famille sont venus de partout. « Des gens nous ont fait des dons en argent à titre individuel, des entrepreneurs nous ont fourni temps et main-d'œuvre, des maisons d'affaires nous ont fourni matériel et équipements », d'énumérer la directrice générale de la Maison de la Famille. Un « élan d'amour » qui a donc fait bouler de neige et qui s'inscrit au chapitre des plus belles « réussites citoyennes » du milieu. « Cette réalisation est un exemple de ténacité, l'exemple parfait d'un projet qui répond à un besoin réel et qui a su mobiliser toute la communauté. Chapeau aux promoteurs et à tous ceux et celles qui en ont permis la pleine réalisation », d'exprimer le maire de la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux.

Le 340 rue Jean-Rioux se révèle un endroit de choix, pour la nouvelle Maison de la Famille. Bien située en plein centre-ville, la résidence est facile d'accès et offre un vaste stationnement juste à l'avant. Il y a aussi que ce bâtiment a une longue histoire associée... aux familles d'ici. C'est en effet à cette adresse que l'on trouvait l'enseigne Armand Gagnon Chaussures, un magasin pour toute la famille qui a desservi la région pendant près de quarante ans, au début des années 1950 jusqu'en 1989. Après la fermeture du magasin de chaussures, la grande résidence accueillait une autre entreprise dédiée à toute la famille : la Pharmacie Alain Michaud. Depuis septembre, le noble bâtiment est éclairé de sa toute nouvelle enseigne, une réalisation d'un tout jeune talent âgé d'à peine quatre ans : Élie Pelletier-Lévesque. C'est ce jeune Pistolois qui a dessiné l'enseigne, son dessin à peine retouché par sa maman... gra-

phiste.

La Maison de la Famille des Basques vient de faire un grand pas. Antérieurement mal située, handicapée par un manque flagrant de facilités d'accès (on y avait accès en se rendant au deuxième étage de l'édifice Notre-Dame), inexistant pour la plupart des gens et ne disposant que d'un minimum d'équipements, elle peut enfin s'afficher au grand jour tout en offrant à sa clientèle des services aménagés selon les besoins réels de ceux et celles qui la fréquentent. Les améliorations sont agréablement surprenantes, tel cet emplacement-bibliothèque dont les rayons ont été installés en fonction de la taille des tout-petits. Il faut aussi voir le coin des « poupons » tout coussiné, l'atelier de bricolage également adapté et toute cette ambiance « famille » qu'on y a créée.

En terme d'activités offertes, la liste ne cesse de s'allonger : halte-garderie trois fois par semaine, ateliers sur la préparation de purées et autres séances de formation portant sur l'alimentation, cardiopoussette, halte-allaitement, bricolage, lecture, les ateliers Maturin. « Nous sommes collés aux besoins des familles », de résumer Laurie Vaillancourt, elle-même maman de trois jeunes filles. La Maison offrira des nouveautés dès cet automne, au nombre desquelles nous retrouvons un service de lecture à domicile en plus de l'installation, à l'entrée extérieure, d'un impressionnant « Croc-Livres », un monstre tout ce qu'il y a de sympathique et qui encourage l'échange de livres. Laissez-vous séduire. Pour tout savoir sur la Maison de la Famille, ses horaires, ses services, ses activités, rendez-vous au 340 rue Jean-Rioux à Trois-Pistoles ou communiquez avec l'équipe en place au 418 851-2662.

En hommage à une femme d'exception

Trois-Pistoles inaugure son parc Janine-G.-Martin

Il lui fallait un nom. Il a été choyé. Le 28 juin dernier, la Ville de Trois-Pistoles inaugurerait en grandes pompes son grand parc public, ou parc intergénérationnel, aménagé à l'angle des rues de La Gare et Père-Nouvel, lui attribuant le nom de l'une de ces femmes d'exception qui ont profondément marqué la vie sociale, culturelle, communautaire et professionnelle du milieu pistolois, madame Janine Germain-Martin. Née en 1917 à Lac-au-Saumon dans la magnifique Vallée de la Matapédia, elle était la conjointe de monsieur Marc Martin et vécut à Trois-Pistoles de 1947 jusqu'à son décès survenu en 2004. Femme de grande culture, mère dévouée (elle a eu six enfants : Rémi, Mathieu, Luc, Catherine, Marie et Nicolas), bénévole infatigable, professionnelle accomplie, madame Martin aura été et demeure une source intarissable d'inspirations dont le souvenir reste gravé à jamais.

Tout Trois-Pistoles l'appelait simplement et chaleureusement « madame Martin ». Ceux et celles qui ont eu la chance de la connaître et surtout de la côtoyer reconnaîtront la pertinence d'accoler son nom à une réalisation du milieu qui se veut ouverte à toutes et à tous, la grande dame ayant toujours manifesté une ouverture d'esprit sincère et manifeste envers tous et chacun, qu'importe les classes sociales. En ce sens, le grand parc public qui porte aujourd'hui son nom respecte sa mémoire, les lieux étant accessibles à toutes et à tous, des jeunes familles aux aînés, bien nantis comme moins bien nantis. Il faut aussi souligner cette préoccupation de la Ville de Trois-Pistoles visant à reconnaître publiquement l'apport des femmes du milieu : la Promenade Catherine-Leblond et la rue Jeanne-Plourde en sont deux exemples.

« Traditionnellement, on donnait à de nouveaux édifices ou de nouvelles rues des noms de personnalités masculines, souvent en référence à d'ex-maires ou membres du clergé, ou des noms se référant à la végétation. À

Trois-Pistoles, nous voulons faire autrement en s'attardant aux réalisations, souvent exemplaires bien que moins connues, de femmes dévouées, travaillant souvent dans l'ombre mais dont le mérite demeure immense », d'expliquer le maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean-Pierre Rioux.

C'est donc avec grande fierté que la Ville de Trois-Pistoles peut ainsi rendre hommage à l'une de ses concitoyennes parmi les plus respectées. Dans ce même esprit, il convient de souligner que c'est le comité *Femmes et Ville de Trois-Pistoles*, qui est un comité consultatif en conditions féminines, qui a présenté le dossier de candidature de l'appellation Parc Janine-G.-Martin. Juste retour des choses : il faut se rappeler qu'en 1982, madame Martin a fait partie du tout premier comité de femmes à voir à l'organisation de la Journée de la Femme à Trois-Pistoles. Quelques années plus tard, ce même comité lui décernait le titre de *FEMME EXCEPTIONNELLE*, reconnaissant par cette désignation sa contribution essentielle à l'avancement de la cause des femmes dans la société. Fait peu connu : madame Martin a été la première femme admise au Séminaire de Rimouski, l'archevêque de l'époque, Mgr Courchesne, ayant dû intervenir à cet effet.

Bienvenue au Parc Janine-G.-Martin

Maintenant qu'il a son nom bien à lui, le grand parc public vous attend, à l'angle des rues de La Gare et Père-Nouvel. La réalisation de cette infrastructure aura exigé son lot d'efforts, la Ville de Trois-Pistoles ayant dû multiplier les interventions et revoir plus d'une fois ses devis techniques avant que ce grand projet, jumelé à deux autres, obtienne le feu vert des autorités gouvernementales. Rappelons que le projet de parc public faisait partie intégrante du projet d'améliorations des infrastructures de loisirs en trois volets, les deux autres étant la réfection du stade de baseball Paul-Émile-Dubé et la réaménagement complet des terrains de soccer.

Le Parc Janine-G.-Martin s'adresse à une clientèle de tous âges et se veut autant un havre de détente qu'un lieu

permettant l'activité. Son aménagement et ses installations ont été pensés en fonction d'une utilisation intergénérationnelle. Si son mobilier et son grand gazébo invitent à la détente, ses modules de jeux, ses balançoires et son parcours d'entraînement vous incitent davantage à la « bougeotte ». En parcourant le parc, vous y découvrirez, entre autres, une aire de jeu de pétanque ainsi qu'une grande surface gazonnée pour vos pique-niques ou pour vous adonner à des jeux libres, que ce soit au frisbee ou autres. Autre découverte intéressante : le patio berçant pouvant accueillir jusqu'à quatre personnes et qui, de surcroît, est accessible pour les fauteuils roulants et les poussettes. Il y a aussi l'emplacement dans son ensemble : le secteur est paisible, peu achalandé en termes de circulation automobile, il est facile d'accès et il n'y a aucun frais d'utilisation. Ce grand parc public est celui de monsieur et madame tout-le-monde, comme l'aurait souhaité, et sûrement exigé, celle dont le nom lui est aujourd'hui associé.

La réalisation du Parc Janine-G.-Martin, comme ce fut le cas pour la réfection du stade de baseball et le réaménagement des terrains de soccer, a été rendu possible grâce à l'aide financière obtenue dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités. Dans le cas plus précis du parc, il faut par ailleurs souligner la contribution exceptionnelle du propriétaire du terrain, monsieur Daniel Lessard, qui a fait don de l'emplacement et le partenariat manifesté tout au long du projet par Ressources-Familles des Basques (devenu La Maison de la Famille), par l'Association des personnes handicapées L'Éveil des Basques, la Villa des Basques, le Centre intégré de santé et de services sociaux des Basques, la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la Maison des Jeunes de Trois-Pistoles, la Sécurité du Québec, COSMOSS des Basques et le club Bonne Humeur de l'âge d'Or de Trois-Pistoles.

Madame Janine G. Martin : une femme d'exception

Plusieurs l'ont vue à l'œuvre à l'Ouvroir, l'ont entendue à la radio, ont pu apprécier la qualité de son écriture via ses chroniques dans les journaux, l'ont croisée lors des séances du Conseil de Ville ou ont pu profiter de sa culture personnelle dans nombre d'organismes du milieu, que ce soit à la Société historique et généalogique ou autres. Pour toutes et pour tous, elle a toujours été « madame Martin ». Née en 1917 à Lac-au-Saumon, citoyenne de Trois-Pistoles à partir de 1947, elle nous a quittés le 16 septembre 2004. Le souvenir de cette femme d'exception est à jamais gravé dans le cœur même de l'histoire locale tant sa contribution à la vie du milieu a été immense. Aujourd'hui, le milieu a voulu immortaliser son souvenir en donnant son nom au grand parc public aménagé à l'angle des rues de La Gare et Père-Nouvel. Nous vous proposons un bref survol de la vie et des multiples implications de cette femme de cœur et d'action, féministe avant le temps, de grande culture et toujours prête à donner de son temps ou à prêter l'oreille pour aider les autres.

Fille du médecin du village de Lac-au-Saumon, elle fut confiée aux bons soins de la congrégation des Ursulines de Québec étant devenue orpheline de mère dès l'âge de trois ans. Comme nous l'avons déjà mention-

né, elle a été la première femme admise au Séminaire de Rimouski, terminant première de sa promotion. Elle fut par la suite diplômée de l'École normale et entreprit son cours d'infirmière qu'elle dut interrompre à la suite du décès tragique de son père. Elle a commencé sa vie professionnelle à titre de secrétaire privée de l'homme d'affaires Jules Brillant, fonction qu'elle a occupé jusqu'à son mariage avec monsieur Marc Martin.

Femme instruite, cultivée et curieuse de tout, elle allait mener de front la charge de ses responsabilités familiales et son désir de s'impliquer dans sa communauté. Son premier engagement se fera auprès de l'École des parents, l'ancêtre des actuels conseils d'établissement. C'est en 1956 qu'elle mettra sur pied ce qui deviendra l'œuvre majeure de son implication sociale et communautaire : le comptoir l'Ouvroir, devenu la Maison Le Puits. Ce beau et grand rêve d'être ainsi au service des plus démunis résume à lui seul l'un des traits les plus marquants de sa personnalité : savoir écouter, conseiller, aider. Madame Martin se sera donnée corps et âme à cette noble cause pendant vingt-deux ans, soit de 1956 à 1978. Ajoutons quelques autres exemples de ses multiples implications : membre de l'Office municipal d'habitation de Trois-Pistoles pendant tout près de trente ans dont elle fut même présidente de

1987 à 1990, membre de la Corporation des cours d'été de 1976 à 1996, membre fondatrice et membre honoraire de la Société historique et généalogique, membre du comité organisateur des grandes fêtes *Trois-Pistoles 1687-1987*. Ce court résumé ne tient pas compte de ses nombreuses collaborations à titre de conseillère spéciale, d'animatrice ou de conférencière. Madame Martin, c'était aussi « la voix de Trois-Pistoles ». Communicatrice de premier plan, soucieuse de l'exactitude, elle a offert au milieu une couverture journalistique d'une qualité exemplaire, rapportant sur les ondes de la radio régionale loupervoise l'actualité telle que vécue aux Trois-Pistoles. Son talent s'est également exprimé par l'écrit, que ce soit dans des pages des journaux *Le Courier de Trois-Pistoles* et le *Tout Par Tout* ou dans diverses publications, dont la revue *L'Écho des Basques*.

C'est à cette femme d'exception que la Ville de Trois-Pistoles rend hommage en baptisant de son nom son nouveau parc public. À titre de rédacteur de ce bulletin municipal et surtout pour avoir eu le privilège de la connaître et de la côtoyer pendant de si nombreuses années, permettez-moi ce commentaire tout personnel : « Madame Martin, du plus loin que vous puissiez être, sachez qu'on vous remercie immensément et qu'on vous aime tout autant. »

Quoi faire en présence d'un colporteur

La Ville de Trois-Pistoles règlemente le colportage par le « Règlement no 788 relatif aux colporteurs, aux vendeurs itinérants et à d'autres activités se déroulant sur la place publique ». Voici quelques éléments à retenir de ce règlement.

Vous avez le droit de demander au colporteur ou à une personne qui sollicite un don de s'identifier et de vous montrer une pièce d'identité. Si le colporteur n'est pas résident de Trois-Pistoles, il doit avoir un permis de colportage valide émis par la Ville et, à votre

demande, il est tenu de vous montrer son permis. Il est interdit de colporter en matinée avant 10h00 et en soirée après 20h00. Il est interdit au détenteur d'un permis de colporter où est affichée la mention « pas de colporteur » ou « pas de sollicitation ». Il est interdit à tout détenteur de permis de faire de la vente ou de la sollicitation sous pression ou de manière agressive. Un permis n'est pas requis pour les personnes qui remettent gratuitement des publications à caractère moral ou religieux et qui ne sollicitent aucun don. Il est interdit à tout

propriétaire d'immeuble commercial de tolérer qu'un colporteur ou commerçant non résident y exerce ses activités sans être détenteur d'un permis émis par la Ville.

Pour nous signaler un non-respect de la réglementation, contactez-nous à l'hôtel de ville au 418 851-1995 pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez contacter la Sûreté du Québec.

Une copie du Règlement no 788 est disponible sur le site www.ville-trois-pistoles.ca.

Des bibliothèques « libre-service » dont l'une au Parc Janine-G.-Martin

Initiative de la Ville de Trois-Pistoles, un tout nouveau service de partage de livres fait son apparition dans le paysage pistolois. S'inspirant du mouvement « Passez au suivant », ce nouveau service prend la forme de deux mini-bibliothèques libre-service installées au quai de Trois-Pistoles et au Parc Janine-G.-Martin. « Par ces mini-

bibliothèques libre-service, nous visons à propager le plaisir de la lecture dans toute la communauté », d'expliquer la directrice du Service de la culture et des communications à la Ville de Trois-Pistoles, Sara Amélie Bellavance. Le principe d'utilisation est fort simple : on vous invite à y déposer un livre et à en puiser un nouveau, tout simplement. Et il n'y a aucun

frais, uniquement le plaisir de partager une lecture que vous avez appréciée et d'en découvrir de nouvelles.

Les « boîtes à livres » sont accessibles d'avril à octobre, leur retour prévu le 23 avril coïncidant avec la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Rappel du Service d'inspection

On vous rappelle qu'il est interdit en tout temps de déverser des déchets ou autres matières organiques dans les cours d'eau. Également pour la coupe d'arbre, il est nécessaire d'obtenir un permis délivré au préa-

lable par l'inspecteur municipal M. Jean-Sébastien Joly. **Abris hivernaux** : leur installation est permise à compter du 15 octobre jusqu'au 1er mai. Selon la réglementation un dégagement 1,5 m (5 pieds) de la chaîne de rue

doit être respecté. Pour connaître la réglementation au complet, contactez M. Joly au 418 851-2215 aux heures de bureau soit du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

Le Rendez-Vous des Grandes Gueules bat son plein

La grande fête de l'automne envahit Trois-Pistoles de ses couleurs et de ses mots. C'est en effet depuis le vendredi 2 octobre que Trois-Pistoles vibre au rythme de son 19^e Rendez-Vous des Grandes Gueules, principalement à la Forge à Bérubé mais aussi sur d'autres scènes ici et en région. Voici quelques moments forts de la fin de semaine :

Ce vendredi 9 octobre en soirée : Brunet présente *La Veillée de la francophonie* à compter de 20h00 à la vieille forge avec Kevin Arseneau, Clara Dugas, Didier

Kowarsky, Myriam Pellicane, Renée Robitaille, Marc Sauvageau et Taxi Conteur. Ce samedi 10 octobre : la randonnée contée avec Jean-Marc Derouen dès 9h30 à la Grève Morency; Pierre Delye en spectacle à l'école secondaire à 10h00; Renée Robitaille en spectacle à la Forge à 13h30; Taxi Conteur aussi à la Forge à 15h00; Marc Laberge au Centre-femmes Catherine-Leblond à 16h30; la *Grande Veillée du conte* à 20h00 à la Forge avec Dominique Breau, Jean-Marc Derouen, Pierre Delye, Odile Gallant, Clémentine Nogrel, Nicolas Landry et Taxi

Conteur pendant que Myriam Pellicane et Didier Kowarsky setont à l'école secondaire aussi à 20h00 avec Mathieu Barrette en ouverture.

Ce dimanche 11 octobre : spectacle jeunesse avec Renée Robitaille à 10h00 à la bibliothèque municipale; **le concours national de la Grande Menterie** à 11h00 à la Forge; Didier Kowarsky en spectacle à la Forge à 15h30 et le spectacle de fermeture 2015 à la Forge à 20h00 avec Dominique Breau.

Du 16 au 18 octobre

Le tournoi Sher-Wood Hockey entreprises et participation

C'est depuis maintenant cinq ans que le Service des loisirs de la Ville de Trois-Pistoles organise le tournoi Sher-Wood Hockey entreprises et participation, lequel se déroule à l'Aréna Bertrand-Lepage. La cinquième édition prendra l'affiche du 16 au 18 octobre avec des matchs présentés le vendredi en soirée, le samedi toute la journée et la présentation des finales le dimanche après-midi. Le coût d'entrée est de 3\$.

À l'occasion de ce tournoi, ce sont des équipes de tout le Bas-Saint-Laurent qui

se mesurent à des formations représentant aussi bien l'entreprise Premier Tech que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, Viandes DuBreton et autres. On y retrouve même des joueurs de calibre senior qui évoluent en classe participation. À mettre dès maintenant à votre agenda.

PATINAGE LIBRE

Le Service des loisirs vous rappelle aussi que l'Aréna Bertrand-Lepage vous invite à pratiquer le patinage libre, une saine activité à laquelle on s'adonne beau temps,

mauvais temps. L'horaire de base pour 2015-2016 est le suivant : le lundi de 13h00 à 14h30, le mercredi de 15h00 à 16h30 et le vendredi de 13h00 à 14h30. Pour les fins de semaine, l'horaire demeure sujet à changements en raison des locations d'heures de glace. Pour mieux vous guider, le Service des loisirs publie chaque semaine l'horaire de la prochaine fin de semaine sur son site web et sur la page Facebook de l'aréna. Vous pouvez donc vous y référer. Et c'est toujours gratuit.

La Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours dévoile sa nouvelle programmation

Bel automne en prévision à la Bibliothèque Anne-Marie-D'Amours de Trois-Pistoles avec des activités d'animation. Dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques, une rencontre avec l'auteure Dominique Demers est présentée le 23 octobre à 18 h 30. Celle-ci discutera de ses derniers projets. L'activité est présentée en collaboration avec le Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent.

Du 2 au 30 novembre, pour une deuxième

année consécutive, le Centre d'aide aux proches aidants des Basques (le CAPAB) présente une exposition de livres portant sur diverses problématiques de santé et sur les implications reliées au rôle de proche aidant.

Pour les plus jeunes, une boîte d'animation mettant en vedette les insectes est présentée du 20 octobre au 12 décembre. Aussi, Marilie Bilodeau se transformera en conteuse, pour le plus grand plaisir des enfants. Un premier

rendez-vous est fixé au vendredi 30 octobre à compter de 18h30 à l'occasion de la fête de Halloween. Un autre rendez-vous à ne pas manquer, celui du vendredi 4 décembre, aussi à 18h30, alors que Marilie fera la lecture d'un conte aux couleurs du temps des Fêtes. Le port du pyjama est conseillé lors des heures du conte.

Si vous êtes intéressé(e) par une formation sur le prêt numérique, contactez Mme Karen Dionne au 418 851-2374.

Les brèves de l'hôtel de ville

L'Halloween à la Maison de la Famille:

on veut en faire une grande fête familiale le samedi 31 octobre de 13h00 à 16h00. La Maison a besoin d'aide pour les costumes, du bricolage, certains aménagements. Vous avez un peu de temps ? Communiquez avec Laurie au 418 851-2662.

Salon des artisans à la Maison du Notaire les samedi et dimanche 10 et 11 octobre de 9h30 à 17h00. Venez rencontrer les artisans et découvrir leur produc-

tion.

Ramassage des feuilles : rappelons qu'il n'y a qu'une seule opération de cueillette de feuilles mortes sur le territoire de la ville de Trois-Pistoles et que cette opération a lieu à l'automne. Cette année, la cueillette s'étirera sur quatre jours, soit les mercredi 28 octobre, mercredi 4 novembre, mercredi 11 novembre et mercredi 18 novembre. On vous demande de placer vos sacs la veille le long de la voie publique.

Pensée du mois : *Un millionnaire, c'est*

un milliardaire qui vient de payer ses impôts. - **Jean Rigaux**

**La cueillette des
encombrants aura lieu le
lundi 19 octobre 2015.
Vous devez mettre vos
encombrants le long
de la rue la veille.**